

# Normalisation : les PME ont besoin d'aide

À l'occasion de la journée mondiale de la normalisation, un colloque européen sur « La normalisation et les PME » a eu lieu à Paris, le 21 octobre 2008. Cette manifestation, qui a été retransmise en direct sur Internet, visait à engager une réflexion sur les stratégies politiques et les mesures concrètes propres à promouvoir la participation des PME à la normalisation et à leur faciliter l'utilisation des normes.



« La mise en œuvre du Small Business Act<sup>1</sup> est l'une des priorités de la Présidence française », a affirmé Hervé Novelli, Secrétaire d'État en charge des PME au sein du Ministère français de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi. Un aspect important de ce texte est l'appel adressé aux États membres et aux organismes de normalisation pour une meilleure prise en compte des intérêts des PME dans la normalisation.

Intervenant au nom de la Commission européenne, Françoise Le Bail, Directrice générale adjointe de la DG Entreprises et Industrie, a précisé que, suite aux Conclusions sur la normalisation et l'innovation, adoptées le 25 septembre 2008 par le Conseil de l'Union européenne<sup>2</sup>, la Commission avait prévu de mettre en place un panel d'experts de haut niveau, chargés de dégager les grandes lignes de la normalisation pour les dix prochaines années.

## Une étude consacrée à l'accès à la normalisation

Une étude mandatée par la Commission européenne évalue actuellement les possibilités qu'ont les différentes parties prenantes pour participer à l'élaboration des normes. Koos van Elk d'EIM, le cabinet néerlandais chargé de l'étude, a souligné que la première – et aussi la principale – démarche devait être la prise de conscience par les PME de l'importance que revêtent les normes pour elles. Ce n'est qu'ensuite que l'on pourra s'attaquer également aux autres problèmes, comme le manque d'informations et l'insuffisance des ressources (en argent et en temps) dont souffrent les PME. Renate Weissenhorn, chef d'unité en charge de la politique de normalisation au sein de la DG Entreprises et Industrie, a rappelé que, dans les Conclusions du Conseil, il était demandé aux organismes de normalisation de fournir des résumés des normes en accès libre. Elle a annoncé qu'une réflexion avait été engagée sur la possibilité de mettre en place une instance chargée de conseiller les PME dans les questions relatives à la normalisation. Elle a souligné qu'il était de la responsabilité conjointe des associations d'entreprises, des organismes de normalisation et de l'État de créer les conditions permettant une meilleure prise en compte des intérêts des PME.

## Études de cas et exemples de pratiques réussies

À partir d'exemples concrets, des représentants de PME de divers États membres ont mis en relief les bénéfices que leur entreprise tirait de la

participation à la normalisation et de l'utilisation des normes, l'aspect le plus important évoqué dans ce contexte étant les atouts que cela représentait pour l'obtention de marchés, au niveau national et international.

Outre ces études de cas, des exemples de pratiques réussies ont été présentés. Les offres de la KAN, qui consistent à apporter un soutien aux PME par des brochures, des séminaires et par NoRA, instrument de recherche de normes, et à exercer une influence dès la formation professionnelle des ingénieurs d'étude, par le biais de matériel pédagogique, ont suscité un vif intérêt. La composition équilibrée de la KAN, qui est constituée de représentants des employeurs, des syndicats, de l'État, de l'assurance accidents légale et du DIN, a été considérée comme très intéressante, car elle permet de représenter efficacement les intérêts de la prévention auprès de la normalisation.

En Finlande, l'État subventionne chaque année les frais de voyage de quelque 230 experts appartenant à des PME, à des institutions de recherche et à des administrations, leur permettant ainsi de participer à des séances de normalisation, au niveau européen et international. Ces experts sont sélectionnés en fonction non seulement de leur qualification personnelle, mais aussi d'aspects stratégiques, comme la force d'innovation et le poids économique du secteur en question.

## La normalisation doit être simplifiée

Plusieurs participants ont souligné que, pour les PME, le principal problème n'était pas les coûts liés à l'achat des normes, mais qu'il était beaucoup plus important que le processus de normalisation soit conçu de manière à permettre aux PME de faire valoir plus facilement leur intérêt. Il faut pour cela que la composition des instances de normalisation soit plus équilibrée, comme l'a affirmé Loucas Gourtsoyannis de NORMAPME, la « voix » européenne des PME au sein de la normalisation. Jean-Vincent Boussiquet, Président du Comité français de concertation normalisation et artisanat, a requis que les normes soient plus lisibles, et que les contenus soient présentés sous une forme aussi concise que possible : « Un dessin peut souvent remplacer avantageusement dix pages de texte d'une norme », a-t-il constaté.

Werner Sterk  
sterk@kan.de

<sup>1</sup> « Penser aux petits d'abord » – Le « Small Business Act » pour l'Europe  
[http://ec.europa.eu/enterprise/entrepreneurship/sba\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/enterprise/entrepreneurship/sba_fr.htm)

<sup>2</sup> Conclusions du Conseil sur la normalisation et l'innovation  
[http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms\\_Data/docs/pressData/fr/intrm/103021.pdf](http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/intrm/103021.pdf)